**Conditions pour un traitement au moyen d’une OAM**

Un examen du sommeil (examen polysomnographique : PSG) démontre un indice d’apnée-hypopnée obstructive (IAHO) ≥ à 15,00/heure.

L'IAHO est le nombre moyen d'apnées obstructives et mixtes + hypopnées obstructives par 60 minutes de sommeil enregistré sous EEG. Pour déterminer cette moyenne, il est tenu compte de la somme du nombre total d'apnées obstructives et mixtes + du nombre total d'hypopnées obstructives (= a) pendant le nombre total de minutes de sommeil enregistré sous EEG (= b).

L’IAHO = (a/b) x 60.

Dans le cas où une adenotonsillectomie a été réalisée chez vous, le résultat de l’adenotonsillectomie pour la respiration nocturne et la saturation en oxygène est évalué après minimum 3 mois et un traitement au moyen d’une OAM n’est instauré par après que si les critères concernant l’IAHO sont rencontrés.